

# Le pluralisme chez Iris Marion Young : une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

Geneviève Dick\*

## Résumé

*Dans cet article, nous nous intéresserons d'abord à la question de savoir si Iris Marion Young penche davantage vers un pluralisme politique axé sur l'inclusion que vers le multiculturalisme, ce qui nous semble être le cas. Sera ensuite examiné en quoi cette position est cohérente avec la conception épistémique du processus démocratique défendue par Young, dont l'objectif est d'inclure la diversité des points de vue de manière à pouvoir prendre la décision la plus juste possible et de limiter les injustices épistémiques.*

## Introduction

Ce qui est fondamental chez Iris Marion Young sont les deux principes suivant : le droit à l'auto-détermination et le droit au développement de soi. Ce sont donc les principes qui guident explicitement le développement d'un modèle démocratique chez Young, et qui devraient également sous-tendre les structures étatiques. Pour elle, l'individu ne peut bénéficier de ces deux principes en substance que lorsque le ou les groupes auxquels il appartient peuvent, eux aussi, bénéficier de ces principes. En effet, un individu n'existe jamais seul, pour Young, et doit toujours être vu en relation

---

\* L'auteure est étudiante à la maîtrise en philosophie (Université de Montréal).

avec sa ou ses communautés d'appartenance, qui interagissent entre elles et avec d'autres. Les manières d'interagir peuvent être égalitaires, mais elles sont trop souvent teintées implicitement ou explicitement par des mécanismes d'oppression et de domination, tels que les « cinq faces de l'oppression » analysées par Young dans le chapitre 2 de *Justice and the Politics of Difference* (1990). Par toute son œuvre, Young tente de développer une théorie permettant l'inclusion et la réalisation d'une société où chacune et chacun pourra mettre en pratique l'auto-détermination et le développement de soi. Ceci passe, à son avis, par l'inclusion des voix opprimées dans la discussion politique afin de leur donner un pouvoir au sein du processus décisionnel duquel elles sont le plus souvent exclues, et ce, de différentes manières. Une question demeure cependant : comment sont-elles incluses, et par qui ? Si l'on regarde plusieurs sociétés présentes, même celles qui apparaissent comme étant relativement homogènes, outre les différences socio-économiques, elles sont composées de plusieurs groupes : les femmes, les minorités sexuelles, les minorités religieuses ou autres. On peut penser à la Hollande, où même avant les vagues d'immigration plus récentes, coexistaient Protestants, Catholiques et Juifs, ou encore à la Finlande, où la minorité suédoise et la minorité samie coexistent avec la majorité finnoise, et où les deux minorités en question ont été traitées très différemment par cette majorité, la minorité samie ayant été l'objet de tentatives d'assimilation et victime d'un génocide culturel, alors que la minorité suédoise possède sa propre université et que le bilinguisme dans certaines régions est tout à fait normal. Comment faire société de manière égalitaire tout en tenant compte des différences ? Comment remédier aux injustices, particulièrement dans un contexte démocratique, alors que les voix et les manières dont elles s'expriment ne sont pas toutes reconnues à valeur égale ?

Des auteurs, comme Kymlicka, ont tenté de répondre à ces questions en développant la théorie libérale du multiculturalisme, où la reconnaissance de certains droits à des groupes minoritaires est fondée sur une variation de solutions au problème traditionnel de la tyrannie de la majorité. Nous examinerons ici quels en sont les principes fondamentaux et pourquoi Young s'en distancie pour adopter une forme de pluralisme plus adaptée à sa conception de la démocratie et à sa façon de concevoir la justice et la responsabilité.

Afin de bien comprendre ce que propose Young, nous examinerons les principes de base du multiculturalisme tel qu'élaboré par Kymlicka, dont Young adopte malgré tout certains éléments. Nous verrons ensuite par l'analyse plus détaillée de son ouvrage *Inclusion and Democracy* (2000), en quoi Young propose une conception pluraliste, ainsi que le lien entre celle-ci et sa conception épistémique de la démocratie. Cela nous amènera à discuter de la justice épistémique en mettant en dialogue la conception de la responsabilité selon le modèle de connexion sociale de Young et les textes de Fricker et Medina, pour terminer par le concept de solidarité différenciée fondée sur un territoire partagé que semble suggérer Young.

### **Pluralisme vs. Multiculturalisme**

Pour commencer, résumons brièvement l'approche multiculturaliste telle que pensée par Kymlicka dans son ouvrage *Multicultural Citizenship*<sup>1</sup> (1995) (en simplifiant beaucoup trop, évidemment, cette conception qui est très riche), où il tente de répondre à plusieurs problèmes réels posés par la diversité de nos sociétés libérales, qui se prétendent démocratiques, et transpose le problème traditionnel que posent les liens entre majorité et minorités à la démocratie. Suite aux grands traumatismes engendrés par les formes de ségrégation et la hiérarchisation raciale, certaines approches fondées sur les droits humains reconnaissent à tout individu, quelle que soit son appartenance, un ensemble de droits. Il semble toutefois que cet ensemble qui se veut universel soit insuffisant à protéger la liberté des individus appartenant à des groupes minoritaires lorsqu'ils ne sont pas associés à des droits protégeant l'existence même des minorités dont ils font partie. C'est ce que cherche à théoriser Will Kymlicka dans son approche multiculturaliste : « A liberal theory of minority rights, therefore, must explain how minority rights coexist with human rights, and how minority rights are limited by principles of individual liberty, democracy, and social justice<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Kymlicka, W. (1995), *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 6.

Kymlicka fait la distinction entre les minorités nationales au sein d'états multinationaux et les minorités ethniques au sein d'états polyethniques<sup>3</sup>, ce qui influe sur les différents droits reconnus aux minorités. Ces droits différents sont les suivants : 1) les droits de « gouvernement de soi » (*self-government*), qui entraîne la « délégation de pouvoirs aux minorités nationales, souvent sous la forme d'un fédéralisme », 2) les droits polyethniques, qui entraînent « un soutien financier et une protection juridique à certaines pratiques associées à des groupes ethniques ou religieux », et 3) des droits de représentation spéciaux, qui font en sorte que « certains sièges sont garantis à certains groupes nationaux ou ethniques au sein des institutions de l'état plus large<sup>4</sup> ».

Kymlicka répond à une certaine critique visant la protection des droits individuels en distinguant les restrictions externes et internes au sein des minorités, et précisant que ce qui est visé est la reconnaissance d'un droit à la protection contre les contraintes externes à la liberté pour un groupe, alors que les contraintes internes à la liberté des individus appartenant au groupe sont considérées comme appelant à une intervention pour protéger cette liberté. Autrement dit, la protection des droits collectifs ne peut justifier la restriction de la liberté individuelle des membres du groupe<sup>5</sup>.

Le multiculturalisme, par ses principes libéraux, cherche donc à protéger les droits individuels des membres des minorités en protégeant ceux des groupes auxquels ils appartiennent, tout en interférant avec les restrictions internes à la liberté qui peuvent intervenir au sein de ceux-ci, et donc en imposant une interprétation d'un socle commun axé sur la protection de la liberté individuelle. La position de Young, quant à elle, en est une où elle tente d'intégrer la notion de pluralité dans la sphère publique en axant plutôt sur l'organisation d'un processus décisionnel où les voix des différents groupes seront entendues afin d'influencer la discussion politique. Alors que la première approche cherche à structurer la société de manière à accommoder les individus sur la base de revendications culturelles, Young veut plutôt inclure les points de vue (culturels ou

---

<sup>3</sup> Kymlicka, W. (1995), *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*.

<sup>4</sup> Notre traduction. *Ibid.*, p. 6-7.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 8

autres) dans la constitution même d'un socle commun. Elle s'inspire, pour développer sa conception, d'Arendt :

For Arendt the public is not a comfortable place of conversation among those who share language, assumptions, and ways of looking at issues. Arendt conceives the public as a place of appearance where actors stand before others and are subject to mutual scrutiny and judgement from a plurality of perspectives relatively unfamiliar to one another, connected yet distant and irreducible to one another. A conception of publicity that requires its members to put aside their differences in order to uncover their common good destroys the very meaning of publicity because it aims to turn the many into one<sup>6</sup>.

Cette conception suppose que l'inconfort d'être sous le regard des autres est expérimenté par tou-tes les participant-es, et non seulement par les membres de minorités ou de groupes marginalisés. Il y a donc une présomption d'égalité dans le forum démocratique, qui est une condition d'une approche inclusive.

L'approche pluraliste de Young se confirme dans sa façon de concevoir l'État et ses institutions, arguant que les institutions étatiques, de par leur échelle, ont un pouvoir de « coordination, de régulation et d'administration » qui permet d'assurer plus efficacement le bon fonctionnement de la démocratie et l'application de la justice sociale (le pouvoir de moduler la fiscalité, par exemple). Pour elle, la société civile ne peut, à elle seule, assumer ce rôle, et c'est donc par la tension entre celle-ci et les institutions étatiques que la démocratie peut véritablement exister<sup>7</sup>. C'est donc un rôle de coordination, de régulation et d'administration qu'a l'État dans un contexte démocratique, selon Young. Par ailleurs, il est important de rappeler que ce rôle de coordination et cette articulation avec la société civile doivent toujours, dans l'esprit de Young, être conçus dans l'optique de mettre en œuvre les deux valeurs qui sont

---

<sup>6</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 111.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 156.

considérées par celle-ci comme relativement universelles : le droit à l'auto-détermination et au développement de soi.

Young évoque par ailleurs Susan Bickford et sa conception du pluralisme dans le cadre des communautés politiques inégalitaires<sup>8</sup>. En effet, Bickford se penche sur le manque de théories démocratiques tenant compte à la fois de la diversité des groupes et de la fluidité des identités parmi ceux-ci. Elle souligne également que cette notion de l'identité ne peut être confinée à la théorie, mais nécessite une mise en pratique afin d'être comprise et développée. Elle souligne que le pluralisme de groupes d'intérêts (retrouvé chez Dahl), s'il tient compte d'une diversité, ne reflète pas les différences et les inégalités qui se retrouvent dans les relations entre les groupes, qui ne sont pas nécessairement basés sur des intérêts communs : « Thus what characterizes a nominally democratic society like the United States is not mere diversity, but rather difference and inequality – group difference whose meaning is produced, mediated, and sustained by oppressive power relations<sup>9</sup> ».

Bickford s'inspire fortement du concept de sérialité tel que pensé par Young dans son texte *Gender as Seriality*<sup>10</sup> afin d'illustrer une conception plus fluide des identités, tout en convenant qu'il existe des groupes qui traversent les séries et d'autres qui ne sont pas reflétés par le concept. Pour Bickford, la série est une manière de rendre présente dans la sphère publique l'existence d'une problématique, plutôt qu'une manière d'essentialiser une catégorie en affirmant que tou-tes les membres d'une catégorie, par exemple celle de « femmes », représentent un point de vue similaire : la réification de la catégorie peut être désamorcée par le nombre de personnes provenant de cette catégorie fabriquée justement par les structures sociales qui en excluent les membres, leur permettant ainsi de réaménager leurs identités selon de nouvelles catégories, qui à leur tour peuvent se défaire en permettant l'inclusion de voix différentes.

Cette conception n'empêche Young pas d'être en dialogue avec le multiculturalisme de Kymlicka et d'aller y puiser certains arguments en faveur d'une meilleure représentativité des différents groupes,

---

<sup>8</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 145.

<sup>9</sup> Bickford, S. (1999), « Reconfiguring Pluralism : Identity and Institutions in the Inequalitarian Polity », p. 90.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 98.

particulièrement en ce qui concerne le droit des nations au sein d'États multi-nationaux (dont l'exemple paradigmatique semble être le cas des Premiers Peuples). Par contre, comme ces groupes nationaux sont souvent en relation de pouvoir inégalitaires avec d'autres groupes, ceci demande à être développé, ce qu'elle fait au chapitre 7 de *Inclusion and Democracy*. Cependant, Young distingue sa politique de la différence de la politique des identités (la différence étant plus fluide et intersectionnelle, selon elle), et considère de plus que cette théorie ne peut réellement refléter la complexité des relations de domination et d'oppression pouvant exister entre les différents groupes. Puisqu'elle tient plutôt compte de la relation inégalitaire des minorités par rapport à une majorité relativement fixe, elle inclut ainsi cette approche dans une tentative plus large d'inclure la complexité des relations entre les groupes, et non seulement entre les groupes et une « majorité » qui « intégrerait » les minorités (une autre critique faite à Kymlicka)<sup>11</sup>.

Elle propose une approche alternative, celle de la « solidarité différenciée », qui, contrairement à un modèle d'intégration, permet de reconnaître l'hétérogénéité des personnes qui se regroupent sur la base d'affinités culturelles qu'elles ne partagent pas avec d'autres. Pour Young, la solidarité différenciée « does not presume mutual identification and affinity as an explicit or implicit condition for attitudes of respect and inclusion. » Elle vise plutôt à conjuguer de manière équilibrée inclusion et respect des particularités de l'affirmation et de l'expression de soi de chaque personne<sup>12</sup>. La solidarité est ici considérée comme une forme d'empathie invitant au respect, tout en reconnaissant la différence.

Nous arguerons que le rejet des principes du multiculturalisme et l'adoption d'une approche pluraliste dans un contexte démocratique sont cohérents avec la conception épistémique de la démocratie de Young, et que c'est en cela que les apports des différent-es auteur-es travaillant sur l'injustice épistémique et les épistémologies de l'ignorance sont particulièrement complémentaires à la théorie de Young. En effet, pour Young, l'inclusion des différentes voix dans la discussion démocratique constitue une richesse épistémique

---

<sup>11</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 219.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 221.

permettant d'atteindre la vision la plus objective possible, produisant par conséquent la décision la plus juste et légitime :

Hilary Putnam offers one such theory of objectivity. Interpreting Dewey's understanding of intelligence and democracy as a method of solving social problems, Putnam argues that objectivity is a product of inclusive democratic communication. Without such inclusive discussion, privileged social positions are able to make judgements and take actions that suit themselves and rationalizations for them that go unchallenged<sup>13</sup>.

Si on postule que la meilleure décision politique est celle fondée sur la vision la plus complète possible de la problématique en jeu, il va sans dire que l'inclusion devient une obligation en ce sens. De plus, comme l'objectif de Young est de permettre une lutte efficace contre les différentes injustices, cette inclusion, en remédiant à l'exclusion externe et interne<sup>14</sup> de certains points de vue, cherche implicitement, il nous semble, à remédier fondamentalement aux injustices épistémiques, qui correspondraient à la conception. De plus, Young adopte une conception de la démocratie qui fait des conditions épistémiques de la prise de décision un élément fondamental de la possibilité d'arriver à un résultat juste et légitime<sup>15</sup>.

C'est cet angle que nous examinerons dans les prochaines sections, en définissant les différents types d'injustices épistémiques développés par Fricker et en proposant, en soutien au modèle politique de Young, la conception de responsabilité épistémique proposée par Medina. Cet examen éclairera les conceptions de Young du modèle de connexion sociale sur la question de la responsabilité, et ce, tout en insistant sur la nécessité d'inclure à ce modèle une analyse des structures médiatiques, qui sont primordiales dans une conception de la démocratie délibérative et épistémique.

---

<sup>13</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 114.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 30.

## Injustices épistémiques et épistémologies de l'ignorance

Pour Miranda Fricker<sup>16</sup>, il existe deux types d'injustice épistémique : l'injustice testimoniale et l'injustice herméneutique. Les victimes du premier type sont les personnes dont le témoignage n'est pas pris au sérieux du fait qu'elles proviennent de groupes marginalisés ou en raison des stéréotypes et autres préjugés associés au groupe dont elles font partie. Leur contribution épistémique est donc dévalorisée de par le déficit de crédibilité associé à l'appartenance de l'agent-e épistémique à un groupe socialement considéré comme inférieur par les membres des groupes dominants. L'injustice herméneutique, quant à elle, se fonde dans l'appropriation du langage par les dominant-es, les dominé-es étant donc privé-es de concepts et de mots pour décrire leur réalité, et par le fait même, pour exprimer l'injustice et y remédier.

À plusieurs endroits dans son œuvre, Young parle de formes d'exclusion qui s'apparentent fortement à l'injustice épistémique. Cependant, c'est, selon nous, au chapitre 2 de *Inclusion & Democracy* qu'on peut faire le lien le plus fort, dans le contexte de la communication politique. Lorsque Young parle de formes internes d'exclusion (par opposition à l'exclusion externe), elle décrit des situations où c'est l'expression même de certaines voix qui est discréditée, de plusieurs manières, au sein de la discussion politique. Ces formes d'exclusion sont fondées sur la présomption que seul le discours « rationnel » (argumentatif) est acceptable dans la discussion politique, ainsi que le ton posé et « dépourvu d'émotions », puisqu'il garantirait la « pureté » du discours politique. Young déconstruit cette présomption en proposant trois façons d'inclure les voix exclues par celle-ci : la salutation, ou reconnaissance publique de la présence des voix participantes ; l'utilisation affirmative de la rhétorique, qui permet de reconnaître l'apport utile de la modulation des discours en fonction des publics et des enjeux ; et l'inclusion de la forme narrative dans le discours public, pour permettre à l'expérience vécue des participant-es d'avoir un impact. Ces formes d'inclusion dans la discussion politique permettent à première vue de remédier aux types d'injustice épistémique décrits par Fricker, à tout le moins dans le

---

<sup>16</sup> Fricker, M. (2007), *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*.

contexte politique : en déconstruisant la présomption de la supériorité d'un discours « non-émotif » et « dé-passionné », Young souligne l'injustice testimoniale qui consiste à invalider sans autre forme d'examen tout discours portant des émotions différentes de celles exprimées habituellement, ou encore sous une forme différente. Par ailleurs, le fait de saluer et d'accueillir publiquement les différentes voix qui s'expriment initie une forme de validation de celles-ci. Pour ce qui est d'inclure les formes narratives, ceci répond en particulier à l'injustice herméneutique. Il est d'ailleurs parlant de voir que Young, tout comme Fricker, utilise l'exemple des femmes développant, par le partage de leurs narrations, le concept de harcèlement sexuel en milieu de travail<sup>17</sup>.

Une fois que l'on parle d'injustices, qu'on les identifie et que l'on propose des solutions à celles-ci, se pose la question de la responsabilité de leurs parties. C'est ici que le dialogue entre Medina et Young devient particulièrement fructueux. Medina développe la notion d'injustice épistémique en l'associant également aux problèmes liés aux systèmes de connaissances fondés sur une ignorance systématique des apports épistémiques et des expériences de certains groupes. Alors que la dimension sociale est présente chez Fricker, on sent que l'accent est davantage mis sur l'agent épistémique comme tel. Medina, quant à lui, fait ressortir la dimension systémique de l'injustice épistémique traduite dans les « vices épistémiques »<sup>18</sup> et les différences dans la nature et les degrés de responsabilité chez les différents agents épistémiques. Il propose d'attribuer une responsabilité épistémique à la fois du côté des personnes victimes d'injustice et du côté des personnes commettant l'injustice, puisque l'injustice épistémique est structurelle et que la perpétuation de cette injustice n'existe que par la participation des agents épistémiques à cet état de fait. « It is because of socially cultivated hermeneutical insensitivities that communicative attempts to articulate certain meanings can remain systematically unattended and hermeneutical gaps can be formed and kept in place<sup>19</sup> ». Pour Medina, la

<sup>17</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 73. Fricker, M. (2007), *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, p. 149-152.

<sup>18</sup> Medina, J. (2013), *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, p. 31.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 97.

Le pluralisme chez Iris Marion Young :  
une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

---

responsabilité de savoir est liée à la connaissance de soi<sup>20</sup>, et cette connaissance varie selon le prisme des relations sociales dans lesquelles nous sommes.

Dans le contexte de ces relations, les problèmes soulevés par les auteur-es traitant des épistémologies de l'ignorance notamment dans le contexte racial<sup>21</sup>, viennent apporter un éclairage important : lorsque l'ignorance des réalités des personnes appartenant à des groupes opprimés est construite au cœur même des savoirs dominants, comment attribuer une responsabilité épistémique quant aux conséquences de cette ignorance, qu'elle soit politique ou morale ? Pour Mills, par exemple, c'est une épistémologie sociale à corriger, à la fois par l'action individuelle de remettre en question, dans la mesure du possible, ses propres croyances, et dans l'action collective, où chacun-e fait sa part dans l'érosion des fausses croyances dans la « sphère cognitive plus large ». Il s'agit d'identifier les failles (normatives) typiques de nos processus cognitifs afin de les éviter, en fonction de la structure sociale et des spécificités des groupes. Comme Medina, Mills semble dire que c'est par un processus de connaissance de soi et de ses propres perceptions, par un processus de remise en question (« self-conscious recognition [...] and corresponding self-distancing ») que la correction peut s'effectuer<sup>22</sup>. Le modèle de connexion sociale de Young peut nous apporter certains éléments complémentaires qui nous permettent d'entrevoir certaines façons de transférer plus robustement la lutte contre l'injustice épistémique au sein des processus démocratiques. Elle reconnaît, en effet, que toute forme d'injustice structurelle en appelle à la responsabilité, à la fois individuelle et organisationnelle. Cependant, à quel genre de responsabilité fait-on référence ?

To judge a circumstance unjust implies that we understand it at least partly as humanly caused, and entails the claim that something should be done to rectify it. On the other

---

<sup>20</sup> Medina, J. (2013), *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, p. 133-134.

<sup>21</sup> On peut retrouver plusieurs textes de ces auteur-es dans l'ouvrage *Race and the Epistemologies of Ignorance*.

<sup>22</sup> Mills, C. W. (2007), « White Ignorance », p. 23.

hand, when the injustice is structural, there is no clear culprit to blame and therefore no agent clearly liable for rectification<sup>23</sup>.

Young récuise, dans ce contexte, l'adoption d'une conception de la responsabilité associée au droit, et donc préoccupée par l'identification d'un responsable causal et moral au mal commis, afin d'identifier le châtement approprié. Cette conception, pour Young, nous tourne vers le passé ; elle est, dans le cas des injustices structurelles (dans lesquelles on peut placer l'injustice épistémique), le plus souvent inapplicable, bien qu'elle soit utile dans certains cas où l'agentivité individuelle d'une personne peut être identifiée et jugée. En effet, l'objectif ici est de pouvoir lutter contre l'injustice elle-même, afin de remplacer les structures injustes par des structures plus justes. Si, dans le cas de l'injustice épistémique, tout un système de connaissances est construit sur l'ignorance des savoirs provenant de groupes déshumanisés, ce système est injuste.

Comment donc transformer ce système ou le remplacer de manière à inclure ces savoirs ignorés et les voix qui les portent ? On voit ici l'inadéquation d'une conception multiculturaliste : si le socle commun qui « accomode » est lui-même fondé sur l'exclusion de certaines conceptions, comment pourrait-il réussir à inclure véritablement ? C'est là ce que Young cherche à éviter en concevant son approche et en soulignant que la rectification des inégalités implique de voir les connexions des agents aux injustices structurelles :

Most of us contribute to a greater or lesser degree to the production and reproduction of structural injustice precisely because we follow the accepted and expected rules and conventions of the communities and institutions in which we act<sup>24</sup>.

Cette conception de la responsabilité est tournée vers l'avenir plutôt que vers le passé (tout en tenant compte de celui-ci), en ce sens qu'elle cherche à établir dans quelle mesure nous sommes

---

<sup>23</sup> Young, I. M. (2011), *Responsibility for Justice*, p. 95.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 107.

Le pluralisme chez Iris Marion Young :  
une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

---

responsables des changements à opérer pour orienter les structures vers quelque chose de plus juste. C'est une responsabilité partagée, à divers degrés (ce qui rejoint Medina), et qui doit se traduire par des actions collectives.

Il est intéressant d'observer à quel point nous sommes indignés-e chaque fois que des politicien-nes élu-es, ou des haut-es responsables d'organisations, invoquent leur ignorance d'abus ayant eu lieu sous leur gouverne. Ce ne sont pas tant les actes qui ont été commis qui leur sont reprochés que leur refus de prendre acte de leur responsabilité en plaidant l'ignorance. On leur reproche de ne pas reconnaître leur propre pouvoir dans la situation, de refuser d'en prendre acte et de ne pas chercher à remédier à la situation. À un moindre égard, dans une démocratie, chaque citoyen-ne n'a-t-il ou elle pas, de manière proportionnelle à son pouvoir, une responsabilité de connaître les enjeux et d'agir de manière à remédier aux injustices qui lui sont exprimées ? Il nous semble que c'est le cas. Dans le cadre d'un pluralisme comme celui de Young, et particulièrement dans les communications politiques, comment cela se traduit-il ?

Bien que Young rejette le modèle de Kymlicka, la dimension des degrés de responsabilité ne revient-elle pas à structurer la communauté de façon à attribuer une responsabilité plus grande aux groupes dominants dans l'inclusion des groupes plus marginalisés ? De cette manière, la communauté politique n'est-elle pas implicitement structurée de manière à ce que les institutions étatiques reflètent les valeurs des groupes dominants, influençant ainsi les processus démocratiques ? Si tel est le cas, on peut se demander si les propositions de Young en termes d'inclusion sont suffisantes pour assurer la possibilité d'influencer efficacement la prise de décision par tout-es les participant-es. Il faut ici faire référence au modèle démocratique que propose Young, un modèle où la société civile est très présente. Comme Nancy Fraser, elle considère qu'il y a une multiplicité de publics, qui interagissent et s'influencent de manière dynamique :

In societies with social and economic inequalities, Fraser argues, when there is a public sphere it tends to be

dominated, both in action and ideas, by more privileged groups<sup>25</sup>.

Pour contrer cette domination, Fraser suggère que les groupes exclus de cette sphère publique ont historiquement formé des « contre-publics subalternes », qui peuvent ainsi organiser des manières de faire pression sur les groupes dominants, comme Fricker le souligne dans l'exemple du développement d'herméneutiques pour contrer l'injustice épistémique. C'est dans cette optique, nous croyons, qu'il faut voir les communications politiques et l'inclusion telles que présentées par Young.

### **Communications politiques inclusives et médias**

Différents groupes s'entrecroisent dans divers lieux au sein de la société civile. C'est ainsi que, par exemple, du vécu de certaines personnes marginalisées qui se regroupent en mouvements peuvent surgir des arguments politiques qui seront ensuite entendus dans des discussions plus larges. Young consacre le chapitre 5 de *Inclusion and Democracy* à la société civile, à ses apports et à ses limites dans un contexte de pluralisme au sein d'une démocratie<sup>26</sup>. Il est cependant curieux que Young mentionne très peu la sphère médiatique, qui est un peu comme l'éléphant dans la pièce lorsqu'elle présente son modèle démocratique. Alors qu'Urbinati et Pettit, dans leur critique des différentes conceptions de la démocratie ayant pour effet d'exclure<sup>27</sup>, font référence à la nécessité d'encadrer les médias afin d'assurer une saine discussion démocratique dans nos communautés politiques contemporaines, Young, qui s'appuie d'ailleurs sur la conception de la liberté comme non-domination de Pettit afin d'élaborer de sa conception de l'auto-détermination<sup>28</sup>, ne semble pas

---

<sup>25</sup> Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 171.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>27</sup> Urbinati, N. (2014), *Democracy Disfigured : Opinion, Truth, and the People*.

<sup>28</sup> « To arrive at a concept of self-determination, I add an element that Pettit does not emphasize, namely participation in making the collective regulations designed to prevent domination. Democracy in that respect is entailed by self-determination, through the value of self-determination does

Le pluralisme chez Iris Marion Young :  
une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

---

les mentionner là où l'on s'y attendrait le plus, à tout le moins de manière critique.

La discussion citoyenne passe, à maints égards, par les médias, par des lettres ouvertes, par la couverture médiatique de certains événements, par les nouvelles, ainsi que par le contenu trouvé en ligne. La marchandisation de nombreux médias d'information pose un énorme problème quant à l'accès à l'information dont devraient pouvoir disposer les citoyen-nes afin d'exercer leur responsabilité épistémique, de même que le sous-financement chronique des médias publics. On peut noter la disparition des petits médias locaux, indépendants et critiques dans l'affaiblissement de la démocratie locale, dans la mesure où, au Québec comme à plusieurs autres endroits, la majorité des journaux régionaux et de quartier, distribués à toutes les portes, sont maintenant la propriété de conglomerats médiatiques commerciaux (au Québec, ils sont en majorité partagés entre Transcontinental et Québecor) qui réduisent les contenus informatifs à un minimum et augmentent sans cesse les contenus commerciaux<sup>29</sup>. Ce problème en est alors un de taille, puisque cela réduit la pluralité des voix entendues et leur importante influence sur la formation des opinions des citoyen-nes. De plus, cette absence de voix critiques peut légitimer des opinions déjà présentes et parfois problématiques, comme par exemple l'islamophobie exacerbée par la couverture des événements entourant la Charte et par les tribunes d'opinions de certains chroniqueurs démagogues. Par ailleurs, le manque de représentation de personnes appartenant à des groupes aux voix marginalisées risque d'entretenir la reproduction des

---

not reduce to democratic participation. » Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 33.

<sup>29</sup> Nous nous basons ici sur une expérience personnelle : lors des dernières élections, alors que nous étions engagée dans les communications pour un parti dans une circonscription particulière, il nous a été dit que les contenus que nous produisions allaient être publiés tels quels, donc c'était essentiellement un placement de publicité gratuit. Un autre aspect de la réduction de la couverture journalistique est le fait que ce même journal local avait annoncé quelques mois plus tôt qu'il ne couvrirait plus les séances du conseil d'arrondissement, privant les citoyen-nes d'un accès à la politique municipale de proximité.

stéréotypes racistes perpétués par plusieurs séries télévisées québécoises, par exemple, ce qui peut entretenir une paresse épistémique.

La ségrégation que Young dénonce dans les découpages territoriaux<sup>30</sup> existe donc également dans le contexte médiatique, où les médias portant les voix de groupes marginalisés ont peu, voire aucune incidence sur le discours véhiculé par les médias de masse. Ce qu'elle écrit par rapport à la ségrégation et la façon dont l'injustice se traduit dans la sphère de la discussion politique peut également s'appliquer quant au traitement médiatique :

Since the privileged allow themselves to construct their lives as average, when they learn the difference between their lives and those less privileged, this encounter may as likely feed stereotypes and deprecating judgements as much as it may produce sympathetic understanding. Under such circumstances there is even greater need for discourses of greeting and recognition of others, and for listening to narratives of experience and perspectives<sup>31</sup>.

En effet, le peu d'accès des privilégié-es (et même des moins privilégié-es, ce qui peut être un facteur d'injustice herméneutique, puisque la médiation et la représentation d'expériences vécues peut être un facteur dans le développement d'un discours politique) à un contenu médiatique reflétant d'autres réalités que la leur est une forme de ségrégation des expériences vécues et des contributions à la discussion politique et sociale.

Peut-être Young évite-t-elle le sujet des médias car elle s'en remet au jugement des participant-es aux discussions politiques qui auraient lieu au sein des divers groupes de la société civile ? Il nous semble que c'est là faire preuve d'une certaine naïveté. À la lecture de Young, il semblerait que tout le monde fasse partie de groupes plus ou moins engagés dans la société civile. Cependant, que fait-elle de toutes ces personnes qui travaillent la majorité du temps et reviennent chez elles pour s'occuper de leur famille, ne disposant que de peu de loisirs,

---

<sup>30</sup> Voir le Chapitre 6, intitulé *Residential Segregation and Regional Democracy*, dans *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 210.

Le pluralisme chez Iris Marion Young :  
une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

---

insuffisants pour participer à des activités politiques, et même pour s'informer activement des enjeux de manière minimale, ou développer une interprétation de leur propre réalité ? C'est là où la sphère médiatique est cruciale, il nous semble, afin de susciter des questionnements, et potentiellement des discussions au sein même des milieux de vie des citoyen-nes (travail, famille, ami-es, etc.).

Selon Urbinati, qui cite Baker, le pluralisme médiatique égalitaire est crucial dans le développement d'une démocratie inclusive : « The media, like elections, constitute a crucial sluice between public opinion formation and state "will formation". For this reason, "a country is democratic only to the extent that the media, as well as elections, are structurally egalitarian and politically salient."<sup>32</sup> » Urbinati souligne en effet les dangers pour la vie démocratique de la mainmise d'intérêts privés et corporatifs sur les médias, ainsi que du manque de diversité des médias. Ces phénomènes affectent particulièrement le développement de l'opinion, qui se cristallise par intervalles dans l'expression de la volonté populaire (le vote, par exemple, ou le moment du jugement politique). Pour Pettit, par ailleurs, il est primordial pour la démocratie de combattre l'influence des médias privés. Son argumentation semble à première vue la même que celle utilisée par ceux qui défendent un discours politique dénué de rhétorique par crainte de la manipulation. Il souligne le fait que « l'électorat » ne consommera que les médias qui confirment ses biais. Ici, le pluralisme de Young pourrait s'appliquer, particulièrement en ce qui concerne les diverses manières de rendre les communications politiques inclusives, en ce sens qu'on voit que l'option proposée par Pettit<sup>33</sup>, sans être à écarter entièrement (le financement de médias publics indépendants du gouvernement au contenu relativement centralisé, comme la BBC, qu'il cite en exemple), pourrait également faire place à un financement public de médias portant les voix des différents groupes, par exemple.

Par contre, alors que Pettit et Urbinati s'attardent davantage sur les structures étatiques à proprement parler, Young cherche à définir l'entité politique de base au sein de laquelle la discussion politique

---

<sup>32</sup> Urbinati, N. (2014), *Democracy Disfigured : Opinion, Truth, and the People*, p. 54.

<sup>33</sup> Pettit, P. (2012), *On the People's Terms : A Republican Theory and Model of Democracy*, p. 234.

devient possible en référence à une expérience minimale commune. Par les médias, à quoi est-ce que la discussion citoyenne ferait référence ? La région, entre autres la ville, semble pour Young être la communauté politique de base du fait de l'expérience vécue de ces citoyen-nes. Alors que, dans l'abstrait, certains points de vue resteront toujours incompatibles, il est possible de trouver des avenues où l'entente est possible lorsque la discussion a pour objet le vivre-ensemble sur un territoire donné, dans des structures communes.

De plus, la proximité peut rendre les frictions plus faciles à estomper, dans la mesure où l'écoute du point de vue de l'autre, lorsque celui-ci partage certaines expériences, sinon les mêmes valeurs, permet de créer un lien. Il est possible que ce soit la manière dont Young choisit d'éviter le problème de certains présupposés métaphysiques incompatibles, que l'aspect pragmatique de l'expérience commune rend moins importants. Par exemple, si on prend l'exemple d'une ville, ou encore mieux, d'un quartier, et que les citoyen-nes doivent discuter de la mise en place d'une rue piétonne, si nous sommes dans un contexte démocratique tel que celui que Young propose, où les gens doivent faire preuve d'écoute les uns envers les autres et être prêts à être convaincus ou à convaincre en présentant des arguments de bonne foi, ce n'est pas la conception métaphysique abstraite du monde qui est soumise à la discussion, mais l'expérience concrète des citoyen-nes. Lorsque chacun-e a pu s'exprimer et présenter ses raisons, tout le monde est mieux informé de toutes les facettes de l'enjeu, et la décision a toutes les chances d'être la meilleure possible. C'est sa conception de la solidarité différenciée, évoquée plus haut en critique au modèle d'intégration, qui devient le ciment des relations sociales et du respect<sup>34</sup>. On peut penser que c'est une extension de son concept de sérialité, où ce qui crée une appartenance à une catégorie est le lien commun des personnes avec la situation vécue.

---

<sup>34</sup> « If now fellow feeling, what is the moral basis for such attentiveness across social distance ? It is that people live together. Because they are together, they are all affected by and relate to the geographical and atmospheric environment, and the structural consequences of the fact that they all move in and around this region in distinct and relatively uncoordinated paths and local intersections. » Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, p. 222.

Le modèle de la solidarité différenciée (tout comme celui de la responsabilité comme connexion sociale) de Young présuppose la capacité des êtres humains à se préoccuper des intérêts d'autrui : « Differentiated solidarity assumes respect and mutual obligation<sup>35</sup> ». Young renverse le présupposé de type hobbesien selon lequel chaque être humain n'a de préoccupation que pour son intérêt propre, divisant ainsi la société en une multitude d'atomes dont les liens n'existent qu'en fonction de l'intérêt de chacun dans ce lien. Pour elle, au contraire, la majorité des gens, dans un contexte de proximité à tout le moins, sont soucieux des intérêts d'autrui et des intérêts communs. Cependant, afin que tous les intérêts puissent être pris en compte, il s'agit d'inclure les différences dans la discussion, non comme une menace, mais comme une richesse épistémique permettant une meilleure compréhension des enjeux, et, par la suite, une meilleure décision. C'est un modèle qui, non seulement tient compte de la pluralité des voix, mais cherche à bâtir une solidarité inclusive basée sur ces différences. Cependant, cette conception exige des participant-es à la discussion démocratique d'être à l'écoute les un-es des autres, sur le modèle de la solidarité différenciée, ce qui peut être une exigence pouvant paraître peu réaliste aux yeux de certains. On voit ici pourquoi des auteurs comme Rawls, Kymlicka ou Pettit, tout en différant à de nombreux points de vue, cherchent à remédier aux problèmes de la démocratie et de la justice en mettant en place des structures plus rigides, fondées sur des principes qui se veulent communs. Ce faisant, cependant, ils semblent perdre non seulement la richesse dont Young suggère être une ressource en démocratie, soit la pluralité des voix et leur apport pour modeler une société plus juste, mais en perdant cette pluralité, il y a risque de reconduction des injustices épistémiques.

## Conclusion

Après avoir conclu que Young penchait davantage pour un pluralisme politique axé sur l'inclusion que pour le multiculturalisme, tout en proposant certains ajustements, nous avons vu en quoi cette position était cohérente avec sa conception épistémique du processus

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 221.

démocratique, en vue d'inclure la diversité des points de vue de manière à pouvoir prendre une décision la plus juste possible. Nous avons également vu que cette position de Young permet aisément d'intégrer la notion d'injustice épistémique et que certaines propositions de Young, particulièrement dans son interprétation de la diversité des publics et des moyens d'inclure les voix historiquement exclues dans la discussion politique, apportent effectivement certains remèdes dans le contexte de la démocratie.

En examinant plus avant les conceptions de la responsabilité épistémique et du modèle de connexion sociale de Young, nous pouvons voir qu'il serait intéressant de creuser davantage pour amener des transformations sociales plus profondes quant à l'inclusion. Nous avons soulevé de façon critique la question des médias, particulièrement cruciale dans nos démocraties contemporaines en ce qui a trait à l'injustice épistémique, qui est pourtant quasiment absente du traitement de la démocratie chez Young. Cette question demanderait à être traitée beaucoup plus longuement par ailleurs. En faisant un parallèle avec les médias, nous avons vu que, pour Young, le découpage en régions où l'expérience commune de certaines problématiques permet une discussion politique axée sur des solutions concrètes plutôt que sur des principes abstraits. Ceci constitue une partie de la solution qui permettrait de rendre plus juste le vivre-ensemble sur le modèle de la solidarité différenciée, qui implique cependant l'adhésion à une conception plutôt altruiste des êtres humains, une conception que plusieurs théoriciens ne semblent pas aussi prompts à adopter.

### **Bibliographie**

- Bickford, S. (1999), « Reconfiguring Pluralism : Identity and Institutions in the Inequalitarian Polity », *American Journal of Political Science*, vol. 43, n° 1, p. 86-108.
- Fricker, M. (2007), *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press.
- Kymlicka, W. (1995), *Multicultural Citizenship : A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press.

Le pluralisme chez Iris Marion Young :  
une piste de résolution aux injustices épistémiques ?

---

- Medina, J. (2013), *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, Oxford, Oxford University Press.
- Mills, C. W. (2007), « White Ignorance », dans Sullivan, S. et N. Tuana. (dir.), *Race and Epistemologies of Ignorance*, New York, University of New York Press.
- Pettit, P. (2012), *On the People's Terms : A Republican Theory and Model of Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Urbinati, N. (2014), *Democracy Disfigured : Opinion, Truth, and the People*, Cambridge, Harvard University Press.
- Young, I. M. (1990), *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.
- Young, I. M. (1994), « Gender as Seriality : Thinking about Women as a Social Collective », *Signs*, vol. 19, n° 3, p. 713-738.
- Young, I. M. (2000), *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press.
- Young, I. M. (2011), *Responsibility for Justice*, New York, Oxford University Press.